

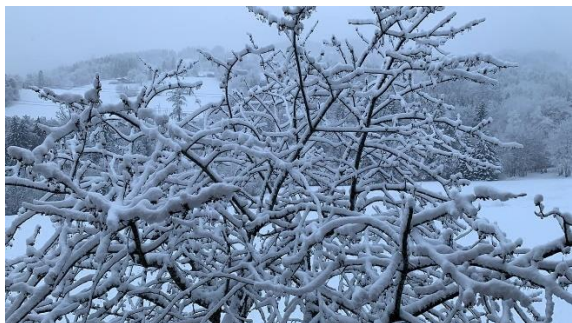


API NEWS - Avril 2022

Chers amis et parrains de la Miellerie de l'Alliaz, nous sommes heureux de vous retrouver pour cette première API NEWS de cette année.

Année bis repetita ?

Rappelez-vous à l'occasion de notre première newsletter de l'année dernière nous avons commencé cette dernière dans ces termes :



Au moment où nous écrivons ces quelques lignes (12 avril) le paysage ressemble plus à un paysage de mois de janvier. Comme vous l'avez certainement constaté, l'hiver joue les prolongations, et met le monde agricole, viticole et apicole sous pression. Alors que la saison avait bien débuté, nous subissons pour la troisième fois consécutive une vague de froid ...

Et voici la même photo prise ce matin. Même temps, même température. Mais pas de panique, il semblerait selon Météo Suisse que cette vague de froid ne devrait pas durer.



Eh bien voilà, ces trois premiers mois de l'année nous ont occupé aux travaux préparatoires, révision du matériel, nettoyage des grilles à reine, récolte de la propolis et transformation en teinture mère, et particulièrement cirage des cadres qui a pour objectif de renouveler les bâtisses aussi bien dans les corps de ruche où se trouve la colonie, comme dans ceux des hausses dans lesquelles les abeilles vont déposer le miel que nous récolterons. Ce ne sont pas moins de 1800 cadres que nous avons ciré cet hiver.



En février nous avons procédé à un nourrissage général de l'ensemble de nos colonies à base de pâte de candi (fructose et glucose), ceci afin de s'assurer que ces dernières aient suffisamment de nourriture pour finir l'hiver et de passer au travers de futurs coups de froid (ce qui est le cas ces jours). Ce mode de nourrissage permet de donner accès à la colonie à une source de nourriture qu'elle peut consommer directement sans devoir la transformer en miel. C'est quelques 450 kg de candi que nous avons utilisé.

Le beau temps du mois de mars, nous a permis de faire la grande visite de printemps. C'est à cette occasion que nous nous assurons que toutes les colonies ont passé l'hiver et qu'elles sont en bonne santé. Nous contrôlons la présence de la reine, l'état du couvain (ponte des œufs et développement des larves, réserves de nourriture, etc).

Ce sont quelques 300 colonies qui ont été visitées et le résultat dans l'ensemble est satisfaisant. En ce qui concerne les pertes de colonies, à part un rucher sur lequel nous avons perdu la moitié des colonies, nous avons recensé des pertes inférieure à 10% ce qui est en dessous des normes (20 à 30%).

Les pertes sont dues principalement au ravage fait par le varroa, et ce malgré les traitements prodigués en août, septembre et décembre. Pour le reste, des reines de l'année passée qui ont été mal fécondées (mauvaise météo) ou trop faibles et qui n'ont pas passé l'hiver, qui par conséquent ont laissé les colonies dépérir ou devenir orphelines. Pour ces dernières nous avons pu introduire des nouvelles reines que nous avons élevé et mis en réserve dans ce but l'année dernière, et une partie des pertes ont pu être remplacées par des nucléis (petites colonies) que nous avons élevées l'année dernière également. Toutefois nous n'avons pas pu remplacer toutes les colonies perdues. Ca fera l'objet de la constitution de nouvelles colonies dès que nous pourrons commencer l'élevage des jeunes reines (début mai).

De manière générale, les colonies qui ont passé l'hiver se portent bien et se développent normalement. Il ne reste plus qu'à espérer que le beau temps et les températures de saison reviennent rapidement.



Contrôle de printemps et du couvain



Butineuses en plein labeur

Nous avons également constitué un nouveau rucher sur le domaine de Chanivaz à Buchillon. Un domaine agricole de 35 ha situé au bord du lac et offrant une grande variété florale. Cet emplacement sera dévolu à l'élevage de nos reines et il accueille actuellement quelques 60 colonies.



Rucher d'élevage au domaine de Chanivaz

Nouveautés et projets

Afin d'étoffer notre gamme de produits de la ruche, nous allons tenter l'expérience de faire du miel de sarrasin. Pour ce faire, un exploitant Demeter nous a mis à disposition un emplacement sur une de ses parcelles situées à Monnaz.

D'autre part, nous sommes en train de faire des essais de caramel au miel, de sucettes au miel, de savons au miel, de baume au miel et de pain d'épices pour les Fêtes de Noël. Nous sommes également en discussions avec un micro brasseur pour brasser de la bière au miel, ainsi que de produire de l'hydromel. Bien entendu que nous vous tiendrons informé de ces nouveaux projets durant la saison. Ces derniers dépendront de la bonne récolte à venir.

Le miel étant une substance absorbante d'humidité ambiante, nous venons de faire l'acquisition d'un séchoir à miel, qui nous permettra d'assurer que le miel conditionné réponde au critère d'humidité résiduelle de 18% exigé dans l'ordonnance Bio soit respecté, quelque ce soit les conditions météorologiques lors de la récolte.



Voilà, nous remercions tous les parrains et marraines qui se sont déjà acquittés de leur parrainage, ce qui nous permet de poursuivre le développement de la miellerie. Vos certificats de parrainage vous seront envoyés ces tous prochains jours. Notez également que l'apéritif des parrains se tiendra dans la première partie du mois de juillet. Nous vous communiquerons prochainement la date.

A très bientôt et prenez bien soins de vous.

Pierre et Monika

